

**DISCOURS DE MONSIEUR LEON JUSTE IBOMBO,
MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,
A L'OCCASION DU SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION AFRICA IT EXPO
27-29 SEPTEMBRE 2017 CASABLANCA-MAROC**

Monsieur le Ministre de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce, et de l'Economie Numérique du Maroc,

Monsieur le Ministre délégué auprès du chef de Gouvernement chargé de la réforme de l'administration et de la fonction publique du Maroc,

Madame la Ministre du développement de l'économie numérique et de la poste, du Burkina Faso,

Madame la Présidente de la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring,

Mesdames et Messieurs les directeurs chacun en vos rangs, grades et qualités,

Mesdames et Messieurs,

Distingué(e)s Invité(e)s,

C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je prends la parole à l'occasion de la présente séance inaugurale du SALON IT AFRICA EXPO 2017, ici à Casablanca, qui est devenu en un an, un rendez-vous incontournable pour les acteurs publics et privés de la société numérique en Afrique.

Permettez-moi d'adresser tout d'abord mes vifs remerciements à **Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI**, ainsi qu'à son Gouvernement et particulièrement à Madame **Saloua KARKRI BELKEZIZ**, présidente du Salon AITEX, pour avoir bien voulu inviter la République du Congo, et surtout, pour l'accueil combien chaleureux qui a été réservé à ma délégation depuis notre arrivée sur cette terre marocaine.

Cela traduit sans nul doute, l'état des relations de coopérations bilatérales qui lient nos deux pays, et prônées par leurs Excellences, Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO** et **Sa Majesté le Roi MOHAMMED VI.**

Je suis très heureux de constater la volonté du gouvernement marocain, à travers la stratégie **Maroc digital 2020**, de mettre en avant l'expertise, le savoir-faire, les innovations et l'écosystème IT en Afrique pour aboutir à des projets panafricains, créateurs de richesses pour les entreprises marocaines et africaines.

C'est ici l'occasion de traduire ma gratitude à tous ceux présents dans cette salle qui travaillent jour et nuit dans la mise en œuvre des infrastructures, des produits et services des technologies de l'information et de la communication en Afrique.

Les réseaux et systèmes intelligents issus du numérique rendent désormais possible autant la maîtrise de notre consommation de ressources naturelles, d'énergie, d'eau, que celle de la gestion, de la production et de la distribution des services et produits aussi bien entre les entreprises que vers leurs clients.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le monde entier est résolument entré dans l'ère de l'information, avec une compétition internationale dominée par la bataille du savoir qui fait de l'information une richesse stratégique et surtout, un facteur clé de la compétitivité d'une nation. L'enjeu économique des TIC n'est plus à démontrer car elles sont un secteur transversal qui concerne tous les domaines de la vie.

Cependant, il convient de noter que l'apport des TIC dans le développement dépasse largement le seul enjeu économique.

L'essor des nouveaux réseaux d'information et de communication engendre des progrès socioculturels et politiques. C'est la raison pour laquelle la mise en œuvre de ces technologies requiert une stratégie nationale et une volonté politique au plus haut niveau.

Conscient de cela, et prenant toute la mesure de la place et du rôle de l'économie numérique dans mon pays, le Congo, **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, a inscrit au point 5, de << **La marche vers le développement, Allons plus loin ensemble**>>, son programme de gouvernement, **d'arrimer le Congo au développement de l'économie numérique.**

Pour ce faire, le CONGO finance activement d'importants projets d'infrastructures, à l'instar du projet de couverture nationale en réseaux de télécommunications en fibre optique, le projet de construction de data center nationaux, le déploiement du E-Gouvernement, mais également le développement de l'écosystème numérique avec la création d'incubateurs d'entreprises et la mise en place de fonds d'investissement pour financer leur croissance.

Toutefois, il faut bien comprendre que si les investissements dans les infrastructures technologiques nécessaires au développement de l'économie numérique relèvent globalement de l'action du gouvernement, rien de bien grand ne pourrait voir le jour sans le développement individuel des usages numériques.

Le développement des usages numériques est le sésame pour arrimer dans la durée l'Afrique au développement de l'économie numérique.

Cette intégration des technologies de l'information et de la communication nous amènera à une gestion plus efficace de l'information, une mise à disposition plus efficiente d'informations aux entreprises, à un meilleur service rendu aux citoyens, à un accès amélioré à l'information pour tous, à une plus grande participation des citoyens au processus de prise de décision publique.

Le gouvernement devra permettre aux grandes administrations publiques de suivre les transformations digitales pour accompagner les citoyens afin de les préparer aux mutations liées au numérique.

Cette transformation digitale est sans conteste un levier de croissance économique et de compétitivité, créateur de valeur ajoutée.

Dans cette œuvre nous nous mobiliserons de sorte que non seulement la transformation digitale soit réalisée, mais aussi que l'arsenal juridique suive.

Excellences,
Distingué(e)s Invité(e)s,
Mesdames et Messieurs,

Les acteurs du monde criminel ont su tirer profit de l'insécurité du cyberspace qui découle de la vulnérabilité et de l'insuffisance de la maîtrise des TIC. Le phénomène dénommé cybercriminalité, trouvant son espace de prédilection dans l'environnement dématérialisé, est bien présent.

Les nouveaux paradigmes que dévoile la cybercriminalité ont brouillé

les repères du système pénal. Les réponses traditionnelles et permanentes du droit pénal classique, conçues et élaborées pour un environnement matérialisé et national, se sont vite révélées inappropriées et inadaptées pour saisir cette nouvelle réalité de l'ère numérique qui transcende les frontières.

La révolution numérique se particularise toutefois par son ambivalence. En effet, l'un des inconvénients majeurs inhérents au développement des infrastructures technologiques réside notamment dans l'accroissement des risques d'atteinte aux droits et libertés fondamentaux des citoyens, en particulier à leur vie privée.

Par ailleurs, la protection des données à caractère personnel constitue un véritable enjeu juridique et sociétal. L'enjeu économique est également de taille, parce que les données à caractère personnel sont devenues une ressource très convoitée dans l'économie numérique.

Au regard de ses ambitions traduites à travers la Politique Nationale de Développement des TIC, le Congo a pris la résolution de réformer sa politique numérique par la mise en œuvre d'une stratégie d'expansion afin d'intégrer et de répondre efficacement à ce nouveau phénomène de la cybercriminalité.

C'est dans ce contexte, que, pour ma part, je comprends le thème de l'AITEXT 2017: **L'INNOVATION NUMERIQUE AU SERVICE DES ORGANISATIONS**. C'est également en substance, la conclusion de la Banque Mondiale dans son rapport sur le développement portant sur « **LES DIVIDENDES DU NUMERIQUE** » publié le 14 janvier 2017.

Rapport dans lequel, la Banque Mondiale développe les arguments selon lesquels : Les technologies numériques aident les entreprises à devenir plus productives, les populations à trouver des emplois et élargir leurs possibilités, et les pouvoirs publics à fournir des services de meilleure qualité à tous.

L'Afrique, notre continent, n'est pas systématiquement en retard dans l'innovation numérique, même si beaucoup reste encore à parfaire, elle détient aujourd'hui, une certaine avance, dans certains secteurs, celui du mobile banking avec **M-PESA** étant le plus cité et reconnu, mais on pourrait également parler de la cartographie sociale avec par exemple **USHAHIDI**.

Mais cette avance, ce développement numérique, est divers et varié selon que l'on considère les pays d'Afrique par région. Il appartient donc aux pays Africains frères ayant une certaine longueur d'avance, d'accompagner les autres.

C'est en cela, que la République du Congo, à travers mon Département, est particulièrement honoré d'avoir été associé à cet événement Africain du numérique, dont j'espère des rencontres fructueuses avec mes homologues, frères et sœurs, Marocains et de ceux des autres pays du continent.

Pour terminer mon propos, je présente mes vifs remerciements à la FEDERATION MAROCAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'OFFSHORING (APEBI), aux participants et experts qui ont fait le déplacement de l'AITEK 2017.

Je suis convaincu que les différentes interventions au cours des panels et des ateliers constitueront pour nous, les politiques et les membres des gouvernements ici représentés, autant d'outils que de recommandations pour accompagner et créer les conditions de « l'innovation numérique au service des organisations ».

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingué(e)s Invité(e)s,

Je puis vous rassurer, nous sommes dans la bonne voie, la voie de l'innovation et du progrès.

En souhaitant plein succès aux travaux, je vous remercie.